



PROCES-VERBAL SEANCE DU JEUDI 16 JANVIER 2025

L'an deux mil vingt cinq, le jeudi 16 janvier à 19h, le conseil municipal légalement convoqué le 10 janvier, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Claude DUFOSSEY, Maire

PRESENTS : Dominique LANGER, Elise COUTURIER, Marcel COUTURIER, Martine LE MERCIER, Philippe MORIN, Nadine JOSSE, David PITARD, Noël PIETON, Aurélie ARNOLD, Nicolas CANU

ABSENTS : Alain LECOUFLE, Régine LEGRAND, Isabelle GONNET, Amélie FUENTES

SECRETAIRE DE SEANCE : Elise COUTURIER

Le quorum étant atteint (11/15), Monsieur Le Maire déclare la séance ouverte.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 19 décembre 2024
2. Cérémonie des vœux
3. Projets 2025
4. Questions diverses

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 19 décembre 2024

Db 2025-01-01

Le procès-verbal de la séance du jeudi 19 décembre 2024 est accepté tel quel à l'unanimité.

2. Cérémonie des vœux

Récupération des marchandises à 13 h par Alain LECOUFLE. Isabelle GONNET sera présente également et peut-être Nicolas CANU.

Rendez-vous est donné à 14h30. Présents : A. LECOUFLE, M. COUTURIER, N. CANU, M. LE MERCIER, R. LEGRAND. P. MORIN viendra installer le vidéo-projecteur. Seront absents à la cérémonie : E. COUTURIER, A. ARNOLD, D. PITARD et P. MORIN.

3. Projets 2025

Fin des travaux de défense extérieure contre l'incendie : 2 poches viennent d'être installées. Une autre est en attente d'un temps meilleur.

Travaux de lutte contre le ruissellement : fossés à nettoyer et à reprofiler après les Trente-Fosses. Devis à demander. Voir pour trouver une solution pérenne à la sortie de Guettelan et en amont de Sainte-Anne avec le SMABI (Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Iton). Problème également rue de Ste Marguerite devant le numéro 28 bis où les buses sont bouchées à cause de débris ou parce qu'elles sont cassées. Le Département, prévenu, a indiqué que c'était privé et qu'il n'avait pas à s'en occuper. Il faudrait voir avec une entreprise de vidanges dans un premier temps.

La voiture est vieillissante. Son remplacement est à envisager.



Séance du 16 janvier 2025

Ligne de trésorerie à prévoir en attente du versement des subventions pour la défense extérieure contre l'incendie.

4. Questions diverses

Remerciements pour la distribution du bulletin municipal.

Permanences France-Services : la première a eu lieu mardi dernier. Il s'agit principalement d'une aide aux démarches administratives. Il est précisé que pour les demandes de carte d'identité et passeport, seules des pré-demandes peuvent être effectuées, qu'il faut par la suite déposer à France Services Conches ou ailleurs.

Eclairage public : Team Réseaux, nouveau prestataire, est intervenu aujourd'hui pour la maintenance. Tous les dysfonctionnements devraient être résolus.

Travail d'Intérêt Général (TIG) : une nouvelle personne est proposée par le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation. 105 heures sont à effectuer. Monsieur Le Maire reçoit le monsieur demain.

Assainissement de la boulangerie : les vidanges annuelles sont suivies par le SPANC. Mais là, il s'agit d'un problème avec la pompe. Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) doit se déplacer demain. A suivre.

Déploiement de la Véloroute « V2704 Cyclo'pomme » : Dans le cadre de son schéma "Eure à vélo", le conseil départemental de l'Eure poursuit le déploiement d'une signalétique sur les véloroutes. Ainsi, l'itinéraire V2704 Véloroute "Cyclo'pomme" Conches-Beuzeville passant par Le Fidelaire va être prochainement jalonné avec des panneaux directionnels vélo. L'avis du conseil est sollicité pour l'implantation de la signalétique. Pour se faire, une réunion de la commission des chemins est décidée le mardi 28 janvier à 18 heures.

Prêt de salle à l'Association FAVEROCK : Elise COUTURIER explique que l'association FAVEROCK devait bénéficier d'une salle pour une soirée dansante St Valentin mais celle-ci a été réservée pour une autre association. Elle est dans l'embarras et sollicite le prêt gratuit de la salle des fêtes pour cette soirée. Le conseil, accepte par 9 voix pour et 2 abstentions, de mettre à disposition la salle polyvalente mais demande en contre partie qu'une animation gratuite soit réalisée sur la commune lors d'une des manifestations (fête de la nature, fête communale, ...).

Fête de la Libération : A la demande de N. CANU, confirmation est donnée pour le maintien de l'exposition de véhicules lors de la fête de la Libération des 23 et 24 août 2025.

Convention avec le SIVOS : P. MORIN appelle l'attention sur l'article 9 relatif aux contrôles de conformité. Ils doivent être supportés par le SIVOS et non la commune. Le conseil est d'accord.

Marquage au sol des arrêts ligne de car Evreux/L'Aigle : Marcel COUTURIER souligne l'absence de signalisation au sol de l'arrêt au Val St Martin. Un mail sera adressé à la Région et/ou au Département.

Sortie de la voie verte à la Balivière : M. COUTURIER poursuit en signalant que la sortie de la voie verte à la Balivière est impraticable. Ceci sera fait dans le cadre des heures du Travail d'Intérêt Général.



Séance du 16 janvier 2025

Qualité de l'air à l'école : M. COUTURIER indique que les communes ont l'obligation d'équiper les écoles afin de mesurer la qualité de l'air intérieur. Ceci est déjà fait depuis 2020.

Installation des poches incendie : M. COUTURIER souligne la propreté du travail effectué par la société JD-TP à l'occasion des travaux de pose des hydrants.

Tournée des distributions : le listing de répartition des voies pour la distribution par les conseillers des différentes informations de la mairie est mis à jour.

Lieutenants de l'ouvèterie : Au 1^{er} janvier 2025, Monsieur Le Préfet a nommé 19 lieutenants de l'ouvèterie pour une durée de 4 ans. Une demande a été formulée auprès de la Direction Départementale de l'Agriculture pour l'intervention du lieutenant, chargé du secteur du Fidelaire, pour la régulation des sangliers.

L'ordre du jour étant épuisé, et l'assemblée n'ayant plus de question,

La séance est levée à 20h45.

Le Maire
Jean-Claude DUFOSSEY

La secrétaire de séance
Elise COUTURIER



SEANCE DU 16 JANVIER 2025 A 19 H

1. Délibérations : n° ordre et objet

2025-01-01 5.2 Approbation du procès-verbal de la réunion du 19 décembre 2024

2. Liste des membres présents

		Présent	Procuration
Monsieur Jean-Claude DUFOSSEY	Maire	X	
Monsieur Dominique LANGER	Adjoint	X	
Madame Elise COUTURIER	Adjointe	X	
Monsieur Alain LECOUFLE	Adjoint		
Monsieur Marcel COUTURIER	C M	X	
Madame Régine LEGRAND	C M		
Madame Martine LE MERCIER	C M	X	
Monsieur Philippe MORIN	CM	X	
Madame Nadine JOSSE	C M	X	
Madame Isabelle GONNET	C M		
Monsieur David PITARD	C M	X	
Monsieur Noël PIETON	C M	X	
Madame Amélie FUENTES	C M		
Madame Aurélie ARNOLD	C M	X	
Monsieur Nicolas CANU	CM	X	
TOTAL		11	

Le Maire
Jean-Claude DUFOSSEY

La secrétaire de séance
Elise COUTURIER



PROCES-VERBAL
SEANCE DU JEUDI 20 FEVRIER 2025

L'an deux mil vingt cinq, le jeudi 20 février à 19h, le conseil municipal légalement convoqué le 14 février, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Claude DUFOSSEY, Maire.

CONSEILLERS PRESENTS : J.C. DUFOSSEY, D. LANGER, E. COUTURIER, A. LECOUFLE, M. COUTURIER, R. LEGRAND, M. LE MERCIER, P. MORIN, N. JOSSE, I. GONNET, N. PIETON

CONSEILLERS ABSENTS : D. PITARD (procuration à E.COUTURIER), A. FUENTES, A. ARNOLD, N. CANU

SECRETAIRE DE SEANCE : N. JOSSE

Le quorum étant atteint (11/15), Monsieur Le Maire déclare la séance ouverte.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 16 janvier 2025
2. Demande achat terrain antenne Orange
3. Ligne de trésorerie
4. Demande d'aide sociale
5. Horaires et devis éclairage public
6. Véloroute cyclo'pomme
7. Questions diverses

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 16 janvier 2025

Db 2025-02-01

Le procès-verbal de la séance du jeudi 16 janvier 2025 est accepté tel quel à l'unanimité. Une remarque toutefois de M. D. LANGER : le prêt de la salle à l'association de Faverolles était octroyé certes pour le week-end mais pour la seule soirée Saint Valentin du samedi soir. Or, l'association s'est servi de la salle le dimanche pour organiser un concert (ce qui n'avait pas été demandé).



Séance du jeudi 20 février 2025

2. Demande achat terrain antenne ORANGE

Db 2025-02-02

Une emprise de 35 m² est actuellement louée pour l'antenne ORANGE par la société ATC France. Celle-ci est sur une campagne de rachat de parcelle et celle de la commune retient toute leur attention. Tous les frais administratifs et d'acte notariés seraient à la charge d'ATC France.

Dans le cas où une vente n'est pas envisageable la société propose un nouveau contrat de bail avec une surface louée de 20m² supplémentaires dans le but de sécuriser les équipements et au prix de 650 Euros par tranche de 10 m² venant s'ajouter à la redevance existante.

↳ **Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité** de maintenir la location et d'accepter d'augmenter la surface louée de 20 m² mais si possible, au même tarif unitaire au m² que celui en cours, soit 78 € du m² ou 780 € par tranche de 10 m².

3. Ligne de trésorerie

Db 2025-02-03

M. le Maire explique que la trésorerie de la commune en début d'année est toujours exiguë et que les travaux d'installation des poches incendie devant être réalisés rapidement en raison de la date limite de péremption des subventions il est nécessaire de mettre en place une ligne de trésorerie afin de faire face à des décalages ponctuels de trésorerie dans l'attente de versement des subventions.

↳ **Le conseil municipal**, après avoir entendu l'exposé de M. Maire et après avoir pris connaissance des différentes offres d'organismes bancaires, **approuve à l'unanimité, la proposition de M. Maire et décide**

- **de contracter** auprès du Crédit Agricole de Normandie Seine une ligne de trésorerie annuelle d'un montant de 46 000 €, utilisable par tirages, pour couvrir les besoins de trésorerie ponctuels pour la commune de LE FIDELAIRE.

Les principales caractéristiques de la ligne de trésorerie sont rappelées ci-dessous. :

Montant de la ligne de trésorerie	46 000 €
Taux variable sur index :	Euribor 1 mois moyenne, flooré à 0%
Marge :	1.15 %
Périodicité de la facturation des intérêts :	Mensuelle,
	intérêts calculés à terme échu
Montant minimum des tirages :	15 000€
Commission d'engagement :	0.10 % soit 46 €
Frais de dossier :	50 €

- **de conférer** en tant que de besoin, toutes délégations utiles à M. Maire de la commune de LE FIDELAIRE pour la réalisation de ce concours, la signature du contrat à passer avec la Caisse Régionale de Crédit Agricole de Normandie-Seine et l'acceptation de toutes les conditions qui y sont insérées.

4. Demande d'aide sociale

Db 2025-02-04

Monsieur Le Maire fait part à l'assemblée d'une demande d'aide financière pour une famille (mère seule et deux enfants). Dossier constitué par une assistante sociale du Centre Hospitalier Eure-Seine où travaille la maman.

La commune est sollicitée à hauteur de 500 € pour la dette de gaz s'élevant à 2 739.24 € et pour laquelle la CAF et le Département sont également sollicités.

Les revenus sont au total d'environ 2 600 € pour 1 975 € de dépenses dont 1 145 € de remboursement de crédits (acquisition, travaux et consommations).

↳ Après cet exposé et discussion, **le conseil municipal décide** par 6 voix contre et 6 abstentions, de ne pas donner suite à la demande.

*Séance du jeudi 20 février 2025***5. Horaires et devis éclairage public***Db 2025-02-05*

5.1 Vu la délibération du 28 novembre 2024 confiant la maintenance de l'éclairage public à la société TEAM RESEAUX

Considérant qu'il y a lieu de revoir les horaires de fonctionnement de l'éclairage public suite à des remarques sur l'heure tardive d'extinction (21h30)

Il est ajouté que le matin, il serait préférable qu'il soit allumé à 6h15 au lieu de 6h30 pour les collégiens notamment

↳ **Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide**

De fixer les nouveaux horaires de fonctionnement à compter de maintenant comme suit :

Allumage : 6h15 le matin

Extinction : 20h30 sauf le samedi soir dans le bourg, reportée à 1 h.

5.2 Remplacement d'équipements :

Crosse et lanterne vétuste face au 34 rue Mare La Ville, avec led : 1 273 € ht

Lanterne vétuste Grande Rue au 50 : crosse et lanterne routière avec led : 593 € ht

↳ **Le conseil municipal, est d'accord** pour procéder au remplacement de ces éclairages mais souhaite attendre le vote du budget primitif en avril.

6. Véloroute cyclo'pomme*Db 2025-02-06*

Comme indiqué, lors de la séance de janvier, la commission des chemins s'est réunie afin d'étudier l'implantation de la signalétique proposée par le Conseil Départemental pour cette véloroute dite Cyclo'Pomme V2704 reliant Conches à Beuzeville (environ 100 kms) et n'empruntant que des routes. 2 panneaux directionnels devaient être installés près du cimetière. Trouvant que l'emplacement n'était pas incitatif, la commission a demandé de les implanter dans le centre bourg, un près de l'if et l'autre au carrefour des rue St Eloi et Frémontel. Cela a été pris en compte. Le jalonnement devrait avoir lieu en mai.

7. Questions diverses

Vol au pigeonnier scolaire : Dans la nuit de dimanche 16 à lundi 17 février, le pigeonnier a été fracturé et 7 pigeons ont été volés. Une plainte a été portée et Mickaël DUBOURG, l'agent communal, a tout réparé et sécurisé.

Convention avec le SIVOS pour les équipements de cantine : Le SIVOS, réuni le 19 février a voté la dernière mouture de cette convention répartissant les responsabilités entre la commune et l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale relatives aux différents équipements du restaurant scolaire.

Travaux à la mairie : la salle de pause a été refaite par l'agent communal, Mickaël DUBOURG et est devenue le bureau du Maire. Dans l'ancienne pièce du Maire sera installé le bureau du SIVOS et la nouvelle salle de pause sera l'ancien bureau du SIVOS.

Défense Extérieure Contre l'Incendie : 4 poches incendie ont été installées. L'implantation de la signalétique pour l'ensemble des hydrants a été réalisé par l'agent communal, M. DUBOURG. Le Centre de Secours de la Neuve-Lyre va être contacté pour valider les nouveaux points de défense contre l'incendie.



Séance du jeudi 20 février 2025

Elagage des haies : Certaines haies sont à élaguer. Pour les terrains, sans propriétaires connus, la communauté de communes procédera, le cas échéant, à l'élagage pour faciliter le passage du camion de ramassage des ordures ménagères.

Prévention des inondations : il a été demandé à la communauté de communes de prendre la compétence entretien des fossés, à la place du Syndicat d'Assainissement du Pays d'Ouche dissout. Peu de communes sont concernées (4 sur 27) et la question est à l'étude. La loi sur l'eau impose normalement le nettoyage des fossés aux propriétaires des parcelles d'implantation mais ceci semble injuste car, lors de la réalisation de l'assainissement agricole, ils ont accepté de laisser une partie de terrain pour ces fossés sans forcément en avoir les bénéfices.

Par ailleurs, le Président du SMABI (Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Iton), M. Marcel SAPOWICZ a fait savoir qu'une étude était en cours sur les solutions à trouver pour ralentir le ruissellement des eaux provenant des Baux de Breteuil et menaçant les habitations de Sainte-Anne, Val St Martin, rue Brissac.

Soirée Saint Valentin et concert : organisés par l'association FAVEROCK. Très peu de monde le samedi soir contrairement au concert, qui a connu une belle fréquentation.

Soirée Saint-Patrick : cette même association souhaite organiser une soirée Saint-Patrick le 22 mars avec la présence de 2 brasseurs et bénéficierait gratuitement de la salle des fêtes. Le conseil est d'accord et demande une contre-partie avec une animation. D. LANGER demande que les panneaux publicitaires soient enlevés une fois les manifestations passées.

Sensibilisation utilisation du chauffage : Il a été constaté dans plusieurs locaux que certains utilisateurs, laissaient le chauffage fonctionner de façon excessive, après leur départ. Aussi, un courrier va être adressé notamment aux présidents d'associations et au centre de loisirs pour les sensibiliser sur l'utilisation rationnelle du chauffage électrique. Des affiches vont être éditées pour rappeler de mettre en hors gel.

L'ordre du jour étant épuisé et l'assemblée n'ayant plus de questions, Monsieur Le Maire lève la séance à 20h24.

Le Maire
Jean-Claude DUFOSSEY

La secrétaire de séance
Nadine JOSSE

**SEANCE DU 20 FEVRIER 2025 A 19 H****1. Délibérations : n° ordre et objet**

2025-02-01	5.2	Approbation du procès-verbal de la réunion du 16 janvier 2025
2025-02-02	3.3	Demande achat terrain antenne ORANGE
2025-02-03	7.3	Ligne de trésorerie
2025-02-04	8.2	Demande d'aide sociale
2025-02-05	9.1	Horaires et devis éclairage public

2. Liste des membres présents

				Présent	Pouvoir à
Monsieur	Jean-Claude	DUFOSSEY	Maire	X	
Monsieur	Dominique	LANGER	Adjoint	X	
Madame	Elise	COUTURIER	Adjointe	X	
Monsieur	Alain	LECOUFLE	Adjoint	X	
Monsieur	Marcel	COUTURIER	C M	X	
Madame	Régine	LEGRAND	C M	X	
Madame	Martine	LE MERCIER	C M	X	
Monsieur	Philippe	MORIN	CM	X	
Madame	Nadine	JOSSE	C M	X	
Madame	Isabelle	GONNET	C M	X	
Monsieur	David	PITARD	C M		E. COUTURIER
Monsieur	Noël	PIETON	C M	X	
Madame	Amélie	FUENTES	C M		
Madame	Aurélie	ARNOLD	C M		
Monsieur	Nicolas	CANU	CM		
TOTAL				11	

Le Maire
Jean-Claude DUFOSSEY

La secrétaire de séance
Nadine JOSSE



PROCES-VERBAL
SEANCE DU JEUDI 20 MARS 2025

Le jeudi 20 mars 2025 à 19h, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Claude DUFOSSEY, Maire

CONSEILLERS PRESENTS : D. LANGER, E. COUTURIER, A. LECOUFLE, M. COUTURIER, P. MORIN, N. JOSSE, D. PITARD, N. PIETON, A. FUENTES, A. ARNOLD, N. CANU

CONSEILLERS ABSENTS : R. LEGRAND, M. LE MERCIER, I. GONNET,

SECRETAIRE DE SEANCE : D. PITARD

Le quorum étant atteint (12/15), Monsieur Le Maire déclare la séance ouverte.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 20 février 2025
2. Demande d'autorisation de passage
3. Vote des Comptes Financiers Unique 2024 commune et local boucherie
4. Affectation des résultats 2024 commune et local boucherie
5. Planning budgétaire 2025
6. Incorporation d'un bien dans le domaine de la commune au Val St Martin
7. Questions diverses

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 20 février 2025

Db 2025-03-01

Le procès-verbal de la séance du jeudi 20 février 2025 est accepté tel quel à l'unanimité.



Séance du jeudi 20 mars 2025

2. Demande d'autorisation de passage

Db 2025-03-02

A la demande de M et Mme LEPRETRE, 3 rue de la Mairie, Monsieur Le Maire donne lecture à l'assemblée d'un courrier qu'ils ont adressé en recommandé avec avis de réception à la mairie. Il s'agit d'une demande d'autorisation de passage pour accéder à leur terrain contigu à celui de la commune près de la grange pour l'entretien de leur parcelle par une entreprise d'espaces verts deux fois par mois.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'accorder cette autorisation de passage par la grange. Reste à définir les modalités d'ouverture de la grange.

3. Vote des Comptes Financiers Uniques Location boucherie et CommuneDb 2025-03-03.1
et Db 2025-03-03.2

3.1 Vu la délibération 2023-09-03 du 21 septembre 2023 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) ;

Considérant que le CFU est un document budgétaire et comptable commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui vient se substituer au compte administratif anciennement produit par l'ordonnateur et au compte de gestion établi par le comptable public

Vu la présentation du **Compte Financier Unique** du budget annexe « **Location Local boucherie charcuterie** » faisant apparaître les sommes suivantes :

	Prévu 2024	Réalisé 2024	Reports 2023	TOTAL
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	-9 245	-1 383.64		-1 383.64
Recettes	9 245	7 150.46	2 033.74	9 184.20
Solde		5 766.82	2 033.74	7 800.56
INVESTISSEMENT				
Dépenses	-17 056	-5 991.86	-10 355.18	-16 347.04
Recettes	17 056	10 355.18		10 355.18
Solde		4 363.32	-10 355.18	-5 991.86
TOTAL 2 SECTIONS				
Dépenses	-26 301	-7 375.50	-10 355.18	-17 730.68
Recettes	26 301	17 505.64	2 033.74	19 539.38
Solde		10 130.14		1 808.70

Après en avoir délibéré, **le conseil municipal, à l'exception de Monsieur Le Maire sorti, approuve à l'unanimité**, le Compte Financier Unique 2024 du budget Location local boucherie du Fidelaire tel que résumé ci-dessus



Séance du jeudi 20 mars 2025

3.2 Vu la délibération 2023-09-03 du 21 septembre 2023 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) ;

Considérant que le CFU est un document budgétaire et comptable commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui vient se substituer au compte administratif anciennement produit par l'ordonnateur et au compte de gestion établi par le comptable public

Vu la présentation du Compte Financier Unique du budget communal faisant apparaître les sommes suivantes :

	Prévu 2024	Réalisé 2024	Reports 2023	TOTAL
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	-597 270	-558 444.62		-558 444.62
Recettes	597 270	572 778.04	41 062.59	613 840.63
Solde		14 333.42	41 062.59	55 396.01
INVESTISSEMENT				
Dépenses	-147 321	-63 895.43	-13 776.70	-77 672.13
Recettes	147 321	79 129.56		79 129.56
Solde		15 234.13	-13 776.70	1 457.43
Restes à réaliser				
Dépenses		-66 102.00		-66 102.00
Recettes		39 391.00		39 391.00
Solde		-26 711.00		-26 711.00
Solde final		-11 476.87	-13 776.70	-25 253.57
TOTAL 2 SECTIONS				
Dépenses	-744 591	-688 442.05	-13 776.70	-702 218.75
Recettes	744 591	691 298.60	41 062.59	732 361.19
Résultat global		2 856.55		30 142.44

Après en avoir délibéré, **le conseil municipal, à l'exception de Monsieur Le Maire sorti, approuve à l'unanimité**, le Compte Financier Unique 2024 du budget de la commune du Fidelaire tel que résumé ci-dessus.

4. Affectation du résultat 2024 Location boucherie et Commune

Db 2025-03-04.1
et Db 2025-03-02.2

4.1 Après avoir examiné le Compte Financier Unique 2024 du **budget location local boucherie** et statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024,

Constatant que le CFU fait apparaître un excédent de fonctionnement de 7 800.56 €



Séance du jeudi 20 mars 2025

Le conseil municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de fonctionnement

A Résultat de l'exercice + 5 766.82 €

B Résultats antérieurs reportés ligne 002 du cfu + 2 033.74 €

C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) 7 800.56 €

D Solde d'exécution d'investissement - 5 991.86 €

E Solde des restes à réaliser d'investissement 0.00 €

Besoin de financement F=D+E - 5 991.86 €

AFFECTATION = C 7 800.56 €

1) Affectation en réserves R 1068 en investissement 5 991.86 €

G = au minimum, couverture du besoin de financement F

2) H Report en fonctionnement R 002 1 808.70 €

4.2 Après avoir examiné le Compte Financier Unique 2024 du **budget communal** et statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024,

Constatant que le CFU fait apparaître un excédent de fonctionnement de 55 396.01€

Le conseil municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de fonctionnement

A Résultat de l'exercice + 14 333.42 €

B Résultats antérieurs reportés ligne 002 du CFU + 41 062.59 €

C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) 55 396.01 €

D Solde d'exécution d'investissement + 1 457.43 €

E Solde des restes à réaliser d'investissement - 26 711.00 €

Besoin de financement F=D+E - 25 253.57 €

AFFECTATION = C 55 396.01 €

1) Affectation en réserves R 1068 en investissement 25 253.57 €

G = au minimum, couverture du besoin de financement F

2) H Report en fonctionnement R 002 30 142.44 €

5. Planning budgétaire 2025

Vote du budget primitif le jeudi 10 avril et préparation le mercredi 2 avril à partir de 14 h.

*Séance du jeudi 20 mars 2025***7. Incorporation d'un bien au Val St Martin dans le domaine de la commune**

Monsieur le Maire rappelle que suite à l'accord donné en conseil municipal, le 16 mai 2024, la procédure permettant l'acquisition d'un bien présumé sans maître au Val Saint Martin a été mise en œuvre en août 2024.

Par arrêté n°2024/07 du 1^{er} août 2024, pris, après avis de la commission communale des impôts directs, réunie le 18 juin 2024, il a été constaté que l'immeuble situé rue du Val Saint Martin, parcelles E584, E585 et E586 d'une contenance totale de 1 238 m² remplissait bien les conditions relatives à la procédure de biens présumés sans maître.

Vu l'affichage de cet arrêté, en mairie, sur place et sa publication depuis août 2024, soit durant plus de 6 mois,

Considérant qu'aucun propriétaire de l'immeuble ne s'est manifesté durant cette période

Le maire propose à l'assemblée l'incorporation du bien dans le domaine communal et exerce ses droits en application des dispositions de l'article 713 du code civil

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code général de la propriété des personnes publiques, notamment ses articles L. 11231 et L. 1123-2,

VU le code civil, notamment son article 713,

VU la circulaire NOR/MCT/B/06/00026/C du 8 mars 2006 relative aux modalités d'application de l'article 147 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide

- D'incorporer les immeubles cadastrés E584, E585, E586, situés rue du Val Saint Martin, d'une surface totale de 12a 38ca, présumés sans maître dans le domaine communal

charge M. le Maire de prendre l'arrêté correspondant et l'autorise à signer tous les documents et actes nécessaires à cet effet.

8. Questions diverses

Electricité boucherie : il y a un souci, l'électricité se coupe. Voir avec l'agent communal Mickaël par rapport au devis fourni.

Ligne de trésorerie : débloquée ce jour à hauteur de 46 000 €.

Hausse des abonnements transport scolaire : 70 € pour les primaires et 140 € pour les collèges et lycées. Réfléchir pour la prochaine séance sur la participation à verser.

Assemblée Générale des Anciens Elèves : le 27 avril suivi d'un repas.

Demande d'aide pour 4 élèves fréquentant l'Immaculée de Damville : le conseil refuse de participer.

Echange avec les Seychelles : M. COUTURIER a été contacté par téléphone par la femme de son ami l'ancien consul des Seychelles, à savoir Mme HERBET. Elle est devenue la nouvelle consule et souhaite poursuivre le partenariat avec l'école. Le consulat est en train de préparer une collecte de livres scolaires, de vêtements, d'ordinateurs, de téléphones pour envoyer à Madagascar. Elle sollicite la commune pour y participer et ensuite, les services du consulat ramasseraient les produits. Le mieux serait d'organiser cette collecte sur un week-end pour éviter d'avoir à stocker trop longtemps.



Séance du jeudi 20 mars 2025

Chemin de l'escalier de pierre en face le cimetière : P. MORIN signale que ce chemin déjà endommagé côté cimetière et réparé par la commune, le devient aussi à l'autre bout en débouchant rue de la Noëtte.

Agent pour l'entretien des espaces verts : D. LANGER fait savoir que la commune recherche un agent d'entretien en cdd au cas où des conseillers connaîtraient une personne intéressée. Si non, une annonce sera passée.

Fête St Patrick à la salle des fêtes : E. COUTURIER rappelle la soirée SAINT-PATRICK organisée par l'association FAVEROCK le samedi 22 mars.

L'ordre du jour étant épuisé et l'assemblée n'ayant plus de questions, Monsieur Le Maire lève la séance à 20h.

Le Maire
Jean-Claude DUFOSSEY

Le secrétaire de séance
David PITARD



SEANCE DU 20 MARS 2025 A 19 H

1. Délibérations : n° ordre et objet

2025-03-01	5.2	Approbation du procès-verbal de la réunion du 20 février 2025
2025-03-02	3.6	Demande d'autorisation de passage
2025-03-03	7.1	Vote des Comptes Financiers Uniques 2024 Location boucherie et Commune
2025-03-04	7.1	Affectation du résultat 2024 budgets Location boucherie et Commune
2025-03-06	3.1	Incorporation d'un bien au Val St Martin dans le domaine de la commune

2. Liste des membres présents

				Présent	Pouvoir à
Monsieur	Jean-Claude	DUFOSSEY	Maire	X	
Monsieur	Dominique	LANGER	Adjoint	X	
Madame	Elise	COUTURIER	Adjointe	X	
Monsieur	Alain	LECOUFLE	Adjoint	X	
Monsieur	Marcel	COUTURIER	C M	X	
Madame	Régine	LEGRAND	C M		
Madame	Martine	LE MERCIER	C M		
Monsieur	Philippe	MORIN	CM	X	
Madame	Nadine	JOSSE	C M	X	
Madame	Isabelle	GONNET	C M		
Monsieur	David	PITARD	C M	X	
Monsieur	Noël	PIETON	C M	X	
Madame	Amélie	FUENTES	C M	X	
Madame	Aurélie	ARNOLD	C M	X	
Monsieur	Nicolas	CANU	CM	X	
TOTAL				12	

Le Maire
Jean-Claude DUFOSSEY

Le secrétaire de séance
David PITARD



PROCES-VERBAL
SEANCE DU JEUDI 10 AVRIL 2025

Le jeudi 10 avril 2025 à 19h, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Claude DUFOSSEY, Maire

CONSEILLERS PRESENTS : D. LANGER, E. COUTURIER, M. COUTURIER, R. LEGRAND, M. LE MERCIER, P. MORIN, N. JOSSE, I. GONNET, D. PITARD, N. PIETON, A. ARNOLD

CONSEILLERS ABSENTS : A. LECOUFLE, A. FUENTES, N. CANU

SECRETAIRE DE SEANCE : M. LE MERCIER

Le quorum étant atteint (12/15), Monsieur Le Maire déclare la séance ouverte.

Ordre du jour :

1. Hommage à Monsieur Alfred RECOURS
2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 20 mars 2025
3. Demande de subvention exceptionnelle de l'école pour le cirque
4. Participation au transport scolaire
5. Vote du budget primitif 2025 du budget Location Local boucherie
6. Vote du budget primitif 2025 du budget Commune
7. Vote des taux 2025 de fiscalité directe locale
8. Manifestations à venir
9. Questions diverses

*Séance du jeudi 10 avril 2025***1. Hommage à Monsieur Alfred RECOURS***Db 2025-04-01*

En hommage à Monsieur RECOURS, disparu récemment, et qui a œuvré beaucoup pour le territoire communautaire et la commune du Fidelaire, Monsieur Le Maire propose de dénommer la place du colombier, « Place Alfred RECOURS » et de faire son inauguration ou à la fête de la Nature le 25 mai ou à la fête de La Libération au mois d'août.

Le conseil municipal accepte la proposition.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 20 mars 2025*Db 2025-04-02*

Le procès-verbal de la séance du jeudi 20 mars 2025 est accepté tel quel à l'unanimité.

3. Demande de subvention exceptionnelle de l'école pour le cirque*Db 2025-04-03*

L'école du Fidelaire a un projet sur le thème du cirque. Il était prévu que les élèves aillent au cirque mais finalement, c'est le cirque qui va venir à eux. Un dossier de demande de subvention était à établir avant une certaine date et il aurait fallu la réponse du conseil avant. Il est donc trop tard. Par contre, la salle des fêtes est prêtée régulièrement à l'école pour travailler sur ce thème en présence d'intervenants circassiens.

Voyage à New York : M. Le Maire profite pour enchaîner sur une demande de subvention du collège de Conches qui organise un voyage à New York. Le conseil refuse, la commune versant déjà une subvention à l'association des parents d'élèves du collège.

4. Participation au transport scolaire*Db 2025-04-04*

Vu la délibération du 19 mai 2022 relative à la participation aux transports scolaires 2022-2023 gérés par la Région

Ce service n'étant toujours pas repris par la Communauté de Communes du Pays de Conches

Les conventions avec la Région restant en vigueur, celle-ci informe les communes de la hausse de la grille tarifaire pour la rentrée 2025-2026.

L'abonnement annuel pour le primaire et les internes prenant le car passerait à 70 € au lieu de 65, l'abonnement annuel pour le secondaire serait de 140 € au lieu de 130 €, l'abonnement annuel pour un élève prenant le train serait de 140 € au lieu de 130 €.

Une réduction de 50 % est accordée aux familles qui justifient d'un quotient familial inférieur ou égal à 500 € par mois.

Les communes ont la possibilité de couvrir tout ou partie de l'abonnement scolaire NOMAD pour atténuer la charge des familles comme l'an passé.

Aussi, en amont de préparation de la prochaine rentrée scolaire, la Région interroge les collectivités sur le maintien de leurs participations et sur leurs montants afin de ne facturer aux familles que la part restant à leur charge.

Au vu de ces explications et après en avoir délibéré, **le conseil municipal décide à l'unanimité** de renouveler la couverture financière de la commune aux transports scolaires de la Région à hauteur de 45 % pour l'abonnement 2025/2026 de ses élèves, sans distinction de catégories.



Séance du jeudi 10 avril 2025

5. Vote du budget primitif « Location local boucherie épicerie »

Db 2025-04-05

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'adoption du référentiel M57 à compter du 1^{er} janvier 2023

Vu les propositions d'inscriptions budgétaires présentées

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver à l'unanimité, le
budget primitif 2025 « location local boucherie charcuterie » arrêté comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement :	8 338 €	8 338 €
Section d'investissement :	13 043 €	13 043 €
TOTAL..... :	21 381 €	21 381 €

5.1. Révision du loyer :

Vu le bail conclu le 9 octobre 2020 entre la commune et Madame Murielle DESCHAMPS pour la location d'un immeuble commercial en vue de l'exploitation d'une activité d'épicerie et de vente de viandes,

Vu la hausse du loyer qui doit être appliquée tous les trois ans

Vu le souhait de la municipalité de soutenir ce petit commerce de proximité,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,
de ne pas appliquer la révision légale du loyer prévue dans le contrat de location.

Arrivée de M. Alain LECOUFLE

6. Vote du budget primitif commune

Db 2025-04-06

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'adoption du référentiel M57 à compter du 1^{er} janvier 2023

Vu les propositions d'inscriptions budgétaires présentées

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver à l'unanimité, le
budget primitif 2025 « commune » arrêté comme suit :

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
Section de fonctionnement :	558 547 €	558 547 €
Section d'investissement . :	118 345 €	118 345 €
TOTAL..... :	676 892 €	676 892 €

*Séance du jeudi 10 avril 2025***7. Vote des taux 2025 de fiscalité directe locale***Db 2025-04-07*

Vu l'état de notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2025 fourni par les services fiscaux

Vu le coefficient national de revalorisation forfaitaire de 1.7020 appliqué aux valeurs locatives 2024

Le conseil municipal, décide, à l'unanimité de laisser les taux de fiscalité directe locale 2025 aux mêmes pourcentages que l'an passé soit :

Taxe sur le foncier bâti..... **24.51 %**

Taxe sur le foncier non bâti **11.04 %**

Taxe habitation..... **4.89 %**

Contrib. Fonc. Des Ent..... **7.95 %**

8. Manifestations à venir

19 et 20 avril : Exposition URBEX

27 avril : Repas des Anciens Elèves

8 mai : C'est Mme Elise COUTURIER qui effectuera la cérémonie.

Seront présents : A. LECOUFLE, N. PIETON

11 mai : Viandes grillées

25 mai : Fête de la Nature.

Réunion de la commission des fêtes le 7 mai à 18 h.

9. Questions diverses

Reprofilage des fossés aux Trente Fosses : très bien exécutés.

Elagage forêt : le Domaine de Lierru va reprendre l'élagage le long des routes (la machine était en panne).

Remblaiement trous Chemin de Rouen : M. Olivier COURTOIS, propriétaire d'un côté du bois, s'est plaint par courrier du mauvais état du chemin de Rouen. Il lui a été rappelé que cet état était dû en partie à son utilisation par des camions de débardage de son bois. Toutefois, un accord a été trouvé : la commune fournira 2 bennes de cailloux qui seront étalés par des personnes de la chasse de M. COURTOIS, sur une partie du chemin. Pour le reste du chemin, une entreprise devant creuser une piscine sur la commune, évacuera la terre sur ce chemin et l'étalera.

Chemin de l'escalier de pierre : R. LEGRAND signale qu'il serait dégradé à partir de la rue de la Noëtte.

Droit de stationnement des foodtrucks : D. PITARD demande si une participation est demandée ou pas. A revoir.

*Séance du jeudi 10 avril 2025*

Poteau endommagé à la Bucaille : N. JOSSE signale qu'un poteau a été endommagé par M. CHARLES agriculteur. Contact sera pris avec lui.

Distance à laisser par les agriculteurs auprès des maisons : A. ARNOLD demande s'il existe toujours une distance à ne pas exploiter par les agriculteurs aux abords des habitations. Renseignement sera pris à ce sujet.

Dysfonctionnement éclairage public : A. LECOUFLE indique un dysfonctionnement de l'éclairage public à Frémontel et M. COUTURIER, rue Brissac. (non éteint à 21h30 et pas allumé à 6h30).

Course ELA de l'école le 2 mai : le matin pour les maternelles et le CP, l'après-midi pour le reste de l'élémentaire.

Personnel communal : Mme BURLE a pris une disponibilité de 5 ans.

Un agent technique saisonnier va être recruté très rapidement pour épauler M. M. DUBOURG (6 candidats vont être reçus demain par M. Le Maire).

L'ordre du jour étant épuisé et l'assemblée n'ayant plus de questions, Monsieur Le Maire lève la séance à 20h27.

Le Maire

Jean-Claude DUFOSSEY

La secrétaire de séance

Martine LE MERCIER



SEANCE DU JEUDI 10 AVRIL 2025 A 19 H

1. Délibérations : n° ordre et objet

2025-04-01	9.2	Hommage à Monsieur Alfred RECOURS
2025-04-02	5.2	Approbation du procès-verbal de la réunion du 20 mars 2025
2025-04-03	7.5	Demande de subvention exceptionnelle de l'école pour le cirque
2025-03-04	8.2	Participation au transport scolaire
2025-04-05	7.1	Vote du budget primitif 2025 local boucherie et loyer
2025-04-06	7.1	Vote du budget primitif 2025 commune
2025-04-07	7.2	Vote des taux 2025 de fiscalité directe

2. Liste des membres présents

				Présent	Pouvoir à
Monsieur	Jean-Claude	DUFOSSEY	Maire	X	
Monsieur	Dominique	LANGER	Adjoint	X	
Madame	Elise	COUTURIER	Adjointe	X	
Monsieur	Alain	LECOUFLE	Adjoint	X	arrivé pour point 6
Monsieur	Marcel	COUTURIER	C M	X	
Madame	Régine	LEGRAND	C M	X	
Madame	Martine	LE MERCIER	C M	X	
Monsieur	Philippe	MORIN	CM	X	
Madame	Nadine	JOSSE	C M	X	
Madame	Isabelle	GONNET	C M	X	
Monsieur	David	PITARD	C M	X	
Monsieur	Noël	PIETON	C M	X	
Madame	Amélie	FUENTES	C M		
Madame	Aurélie	ARNOLD	C M	X	
Monsieur	Nicolas	CANU	CM		
TOTAL 12 puis 13 après point 6				13	

Le Maire
Jean-Claude DUFOSSEY

La secrétaire de séance
Martine LE MERCIER



PROCES-VERBAL
SEANCE DU JEUDI 15 MAI 2025

Le jeudi 15 mai 2025 à 19h, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Claude DUFOSSEY, Maire

CONSEILLERS PRESENTS : D. LANGER, E. COUTURIER, A. LECOUFLE, M. COUTURIER, M. LE MERCIER, P. MORIN, N. JOSSE, D. PITARD, A. ARNOLD,

CONSEILLERS ABSENTS : R. LEGRAND, I. GONNET, N. PIETON, A. FUENTES, N. CANU

SECRETAIRE DE SEANCE : N. JOSSE

Le quorum étant atteint (10 / 15), Monsieur Le Maire déclare la séance ouverte.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 10 avril 2025
2. Demande d'utilisation d'un terrain communal
3. Tarifs Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) du domaine public
4. Suppression d'un poste d'adjoint technique à temps plein
5. Création d'un poste d'adjoint technique saisonnier
6. Préparation fête de la nature
7. Repas des Aînés et bons
8. Questions diverses



Séance du 15 mai 2025

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 10 avril 2025

Db 2025-04-01

Le procès-verbal de la séance du jeudi 10 avril 2025 est accepté tel quel à l'unanimité.

2. Demande d'utilisation d'un terrain communal

Db 2025-04-02

Exposé : M. LHUISSIER et Melle SORIN demeurant 5 rue de la Mairie, par courrier du 5 mai dernier, sollicite le prêt gratuit du terrain accolé au leur, parcelle E1054 pour y créer un potager et exploiter les arbres fruitiers déjà implantés. Ainsi la commune n'aurait plu à l'entretenir.

D. LANGER demande s'il est prévu de rédiger un contrat de location. A. LECOUFLE suggère de vendre le terrain.

Une convention annuelle avec tacite reconduction pourrait être établie pour l'entretien gratuit de la parcelle avec une clause de résiliation d'office si l'entretien n'est plus effectué.

Monsieur Le Maire propose que la commission des bâtiments travaille sur cette mise à disposition et reçoive les demandeurs

- **Le conseil municipal opte par 8 voix pour et 1 abstention pour la mise à disposition gratuite de la parcelle au profit de M. LHUISSIER et Melle SORIN et accepte que la commission bâtiments rédige la convention et convoque les demandeurs.**

3. Tarifs Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) du domaine Public

Db 2025-04-03

Pour avoir le droit d'occuper le domaine public (trottoirs, places, emplacements, etc...) un commerce doit obtenir une Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) auprès de l'autorité administrative compétente. En l'occurrence, pour les cas qui nous occupent, il s'agit de la mairie.

Les commerçants concernés sont les restaurateurs, tenanciers de bars, cafés, ou débitants de boissons pour une terrasse, ceux qui souhaitent aménager un étalage de produits ou d'équipements accolés à leur devanture, les food-trucks, camion ou camionnettes de restauration ou de boissons à emporter,

Pour les terrasses ouvertes, étalage, foodtrucks, il s'agit de permis de stationnement et pour les marchés, ce sont des droits de place.

Des droits ou redevances sont à payer dont le montant est fixé par la commune. Les tarifs établis doivent prendre en compte les avantages procurés au titulaire de l'autorisation. La gratuité de l'occupation est possible et doit être justifiée par la présence d'un intérêt public local et l'absence de tout caractère lucratif de l'activité.

A l'exposé de ces explications le conseil municipal décide à l'unanimité, sur proposition de Monsieur Le Maire, de fixer une redevance de 50 € par an à compter du 1^{er} juillet 2025 pour tous les foodtrucks et autres commerçants utilisant le domaine public communal.



Séance du 15 mai 2025

4. Suppression d'un poste d'adjoint technique à temps plein

Db 2025-04-04

En juin 2020, un poste d'adjoint technique à 35 heures était créé et a été occupé depuis cette date par Monsieur SAINT POL, qui malheureusement est décédé le 15 juillet 2024.

Il n'a pas été remplacé et il a été décidé durant la période « hivernale » de ne pas pourvoir cet emploi. A la réflexion, il est proposé, à l'avenir de plutôt s'orienter vers un poste saisonnier à occuper d'avril à octobre, donc 6 mois et de supprimer le poste permanent actuel de 35 heures.

Le conseil municipal décide à l'unanimité, de supprimer ce poste et de charger Monsieur Le Maire d'effectuer la procédure auprès du Centre de Gestion dans ce sens.

5. Création d'un poste d'adjoint technique saisonnier

Db 2025-04-05

Au vu des explications précédentes, considérant la baisse de travail durant la période hivernale, vu la difficulté de gérer le personnel, considérant les finances de la commune, il est proposé de créer un poste d'adjoint technique saisonnier de 24 heures hebdomadaires pour un emploi sur une durée de 6 mois.

Le conseil, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de créer ce poste saisonnier de 6 mois avec possibilité de faire réaliser des heures complémentaires jusqu'à 35 heures.

6. Préparation de la fête de la Nature

Installation du barnum vendredi soir à partir de 16h30 (Présents M. COUTURIER, JC DUFOSSEY, P. MORIN, MP PLANTAIN). Démontage le dimanche soir.

Dimanche 25 mai : marche : départ 9h45 retour vers 11h30 suivi d'un pot.

Préparation des tables le samedi après-midi : N. CANU et JC. DUFOSSEY

Une tombola sera organisée pour payer les tours de calèche lors de la fête de la Libération (coût 400 euros).

7. Repas et bons d'achat pour les Aînés

Le repas des aînés a lieu le dimanche 6 juillet. L'an dernier, le coût était de 1928.65 €.

La formule viandes grillées par l'épicier est retenue.

Les desserts et petits fours salés seront pris chez le boulanger.

Le menu est établi comme suit :

- Terrine de poissons, salade et tomates cerises
- Viandes grillées et salades composées
- Trou Normand
- Salade, fromages
- Petits fours sucrés

Boissons : vin, champagne, café, cidre, calvados (offert par l'épicier).

Les bons d'achat pour les personnes absentes et ayant prévenu, ont représenté en 2024 la somme de 1 530 € correspondant à 77 personnes.

Il est décidé de les renouveler dans les mêmes conditions que l'an passé (1 carnet de 4 bons de 5 €).

*Séance du 15 mai 2025***8. Questions diverses**

Prochain conseil : date fixée au 26 juin.

Travaux de voirie : réalisés impasse de la Maçonnerie pour une place de retournement pour le camion poubelles.

Panneau interdiction véhicules à moteur : P. MORIN demande que le panneau d'interdiction d'emprunter la voie verte aux véhicules à moteur au niveau de Calais soit déplacé car il n'est pas visible du côté de l'ancienne maison de garde-barrière.

Haie gênante 19 rue de Calais : M. LE MERCIER signale qu'une haie gêne dans le virage et oblige les véhicules à se déporter. Un courrier va être envoyé.

Chemin reliant le chemin de Rouen et le chemin de la maison de garde : A. LECOUFLE signale que ce chemin est devenu impraticable par le passage de gros engins. Les trous seront rebouchés par une entreprise qui a besoin d'évacuer de la terre suite à la construction d'une piscine sur la commune.

Clés : P. MORIN soulève le problème rencontré lors de la commémoration du 8 mai et relatif aux clés. Clés du local technique non trouvées ainsi que celles de la salle des fêtes. Proposition est faite d'installer une boîte à clés.

Présence au conseil municipal : MP PLANTAIN se fait le porte-parole d'une personne demeurant aux Nibels et souhaitant assister au conseil municipal et apporter son aide à la commune. Les séances de conseil sont en général publiques et toute personne peut y assister mais elle est tenue de ne pas prendre la parole à moins d'y avoir été invitée. Pour le reste, toute aide est la bienvenue.

Collecte pour Madagascar : 2 permanences pour la collecte de différents équipements et vêtements ont déjà été organisées. La participation a été généreuse. La prochaine et dernière collecte aura lieu ce samedi 17 mai de 9 à 11h. Tous les dons seront ramassés ce samedi par l'organisation, à savoir l'association les amis de l'océan indien, présidée par Madame La Consule des Seychelles.

Balayeuse : D. LANGER fait savoir que la ville de Conches vend une balayeuse au prix de 5 000 €. M. Le Maire et Mickaël, l'agent communal sont allés la voir et la commune s'est positionnée pour l'acheter. A ce jour, aucune réponse n'a été fournie.

L'ordre du jour étant épuisé et l'assemblée n'ayant plus de questions, Monsieur Le Maire lève la séance à 20h23.

Le Maire

Jean-Claude DUFOSSEY

La secrétaire de séance

Nadine JOSSE

**SEANCE DU JEUDI 15 MAI 2025 A 19 H****1. Délibérations : n° ordre et objet**

2025-05-01	5.2	Approbation du procès-verbal de la réunion du 10 avril 2025
2025-05-02	3.6	Demande d'utilisation d'un terrain communal
2025-05-03	3.5	Tarifs Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) du domaine public
2025-05-04	4.1	Suppression d'un poste d'adjoint technique à temps plein
2025-05-05	4.2	Création d'un poste d'adjoint technique saisonnier
2025-05-06	8.2	Repas des Aînés et bons

2. Liste des membres présents

				Présent	Pouvoir à
Monsieur	Jean-Claude	DUFOSSEY	Maire	X	
Monsieur	Dominique	LANGER	Adjoint	X	
Madame	Elise	COUTURIER	Adjointe	X	
Monsieur	Alain	LECOUFLE	Adjoint	X	
Monsieur	Marcel	COUTURIER	C M	X	
Madame	Régine	LEGRAND	C M		
Madame	Martine	LE MERCIER	C M	X	
Monsieur	Philippe	MORIN	CM	X	
Madame	Nadine	JOSSE	C M	X	
Madame	Isabelle	GONNET	C M		
Monsieur	David	PITARD	C M	X	
Monsieur	Noël	PIETON	C M		
Madame	Amélie	FUENTES	C M		
Madame	Aurélie	ARNOLD	C M	X	
Monsieur	Nicolas	CANU	CM		
TOTAL				10	

Le Maire
Jean-Claude DUFOSSEY

La secrétaire de séance
Nadine JOSSE



PROCES-VERBAL
SEANCE DU JEUDI 26 JUIN 2025

Le jeudi 26 juin 2025 à 19h, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Claude DUFOSSEY, Maire

CONSEILLERS PRESENTS : D. LANGER, E. COUTURIER, A. LECOUFLE (arrivé pour point 3), M. COUTURIER (arrivé pour point 3), R. LEGRAND, P. MORIN, N. JOSSE (arrivée pour point 5), D. PITARD, N. PIETON, A. ARNOLD, N. CANU

CONSEILLERS ABSENTS : M. LE MERCIER, I. GONNET, A. FUENTES ,

SECRETAIRE DE SEANCE : M. David PITARD

Le quorum étant atteint (9/15), Monsieur Le Maire déclare la séance ouverte.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 15 mai 2025
2. Scolarisation hors commune
3. Organisation du repas des Aînés
4. Congés du personnel
5. Manifestations à venir
6. Validation de la convention pour le terrain rue de la Mairie
7. Questions diverses

*Séance du 26 juin 2025***1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 15 mai 2025***Db 2025-06-01*

Le procès-verbal de la séance du jeudi 15 mai 2025 est accepté tel quel à l'unanimité.

2. Scolarisation hors commune*Db 2025-06-02*

Une famille MIERMONT / JOUAN du Fidelaire demande l'autorisation de déroger à la carte scolaire pour leur fils Thyméo qui doit rentrer à l'école primaire Victor Hugo de Conches.

Le frère est déjà scolarisé à l'école maternelle du Chêne au Loup à Conches.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la dérogation.

Arrivée d'A. LECOUFLE et de M. COUTURIER

3. Organisation du repas des Aînés du 6 juillet 2025

Rendez-vous est donné le samedi à 14h30 pour l'installation des tables. Seront présents : A. LECOUFLE, D. PITARD, R. LEGRAND, M.P. PLANTAIN, N. CANU, P. MORIN.

La décoration florale sera assurée par A. ARNOLD.

Dimanche : E. COUTURIER, sa fille Lilou, D. PITARD et son fils Nathan, M. COUTURIER, N. PIETON, M.P. PLANTAIN, R. LEGRAND (à confirmer), M. LE MERCIER, I. GONNET, J. COUTURIER assisteront au repas et aideront au service.

M. TREVIEN a réalisé les menus. E. COUTURIER s'occupe des nappes et serviettes et du reste de la décoration.

Il y a environ 90 convives, la commande sera passée pour 100 personnes (avec certains grands élus).

4. Congés du personnel

Vanessa MABIRE, chargée notamment de l'entretien de la salle polyvalente prend des congés du 28 juillet au 15 août. Pour les locations de salle, il est nécessaire qu'un minimum de ménage soit fait. Sont concernés 2 week-ends, le 9 et 16 août. J. COUTURIER et R. LEGRAND se proposent.

Arrivée de N. JOSSE

5. Manifestations à venir

14 juillet : cérémonie au Monument aux Morts

18, 19 juillet : Festival Tropicalize. Toujours par Soul of Freedom. 2 scènes. Salle des fêtes à disposition. Terrain pour le camping.

3 Août : vide grenier du Club de la Gaieté

23 et 24 août : fête communale. Pour la balade en calèche, il est nécessaire de repérer le parcours. M. Le Maire propose qu'une réunion ait lieu en juillet pour une mise au point. La date du 15 juillet à 18h30 est retenue pour la commission des fêtes.

*Séance du 26 juin 2025***6. Validation de la convention pour un prêt de terrain pour un potager**

M. LHUISSIER et Mme SORIN, demeurant 5 rue de la mairie, ont sollicité le prêt d'un terrain communal adjacent au leur, pour créer un potager et récolter les fruits des arbres implantés. En échange, ils s'engagent à entretenir le terrain.

Le conseil municipal, accepte par 11 voix pour et 1 abstention et valide la convention proposée fixant les modalités de prêt, celle-ci étant valable une année et renouvelable par tacite reconduction.

7. Questions diverses

Déchets : N. PIETON signale un pneu laissé au container à verres. M. Le Maire l'a ramassé.

Poteau téléphonique rue de Ste Marguerite : c'est le véhicule du facteur qui a fini sa route sur ce poteau, la rotule de direction ayant cédé. Le nécessaire a été fait auprès d'Orange.

M. COUTURIER prend la parole pour évoquer un certain nombre de points :

- Conseil d'Ecole : le Regroupement Pédagogique Intercommunal va compter 11 élèves en moins à la rentrée. La moyenne est de 19 élèves par classe. Mme GIMENEZ, professeur des écoles au Fidelaire, part. Les parents souhaitent un préau à la maternelle et demande que des travaux de réfection aient lieu à la garderie (le conseil s'en étonne car des travaux ont eu lieu récemment). Les professeurs ont signalé des dysfonctionnements : 2 interrupteurs inactifs suite à l'installation d'un écran, le portail donnant sur le parking du pigeonnier, ne s'ouvre plus à clé.
- SIVOS : suite à la visite du service de prévention et de sécurité au travail du centre de gestion de la fonction publique territoriale, il a été remarqué qu'un extincteur n'est pas accroché.
- Tas d'herbe près du cimetière : de l'herbe est entreposée sur un tas près du cimetière et de la voie verte et dégage des mauvaises odeurs. Il s'agit de la tonte de la commune, aussi, en accord avec N. PIETON, l'herbe de la prochaine tonte sera mise dans ses prés comme nourriture pour les moutons ou vaches.
- Signalisation de l'arrêt de car au Val St Martin : rappel de l'absence de signalisation verticale et horizontale.
- Vitesse excessive sur le parking du pigeonnier. Voir avec la commission voirie ce qu'il est possible de réaliser pour diminuer la vitesse.
- Présence de chiens non tenus en laisse à proximité du multisports. Un panneau va être installé.
- Cale dangereuse porte de la salle des fêtes côté tennis : voir pour installer un butoir cale porte.
- Sente à tailler le long de la crèche
- Acheter et poser un panneau stationnement interdit devant le portail de l'école côté pigeonnier
- Vitesse excessive route de Conches malgré la présence des radars pédagogiques



Séance du 26 juin 2025

- Distribution des calendriers d'ordures ménagères : aurait dû être faite par la communauté de communes ou l'entreprise et non par les élus
- Conseil municipal des enfants : les mairies vont être consultées pour recenser le nombre de conseils municipaux des enfants (mail reçu par M. COUTURIER dans le cadre des médaillés jeunesse et sport et du bénévolat).

D. LANGER prend la parole pour signaler à nouveau les nuisances provoquées par la présence de motos sur la voie verte et suggère que des panneaux plus gros soient installés.

M Le Maire donne différentes informations :

- commande de copeaux passée pour le jeu de la maternelle
- remplissage prochain des derniers hydrants.
- travaux de voirie à la maçonnerie la semaine prochaine, il s'agit principalement d'aménager une aire de retournement pour le camion poubelle.
- Travaux réseau électrique terminés à Ste Anne
- Poteau endommagé à la Buaille, M. CHARLES, responsable du dégât, a été averti et doit faire le nécessaire.

L'ordre du jour étant épuisé et l'assemblée n'ayant plus de questions, Monsieur Le Maire lève la séance à 20h20.

Le Maire

Jean-Claude DUFOSSEY

Le secrétaire de séance

David PITARD



SEANCE DU JEUDI 26 JUIN 2025 A 19 H

1. Délibérations : n° ordre et objet

- 2025-06-01 5.2 Approbation du procès-verbal de la réunion du 15 mai 2025
2025-06-02 8.1 Scolarisation hors commune
2025-06-03 3.3 Validation de la convention pour le prêt du terrain rue de la mairie

2. Liste des membres présents

				Présent	Pouvoir à
Monsieur	Jean-Claude	DUFOSSEY	Maire	X	
Monsieur	Dominique	LANGER	Adjoint	X	
Madame	Elise	COUTURIER	Adjointe	X	
Monsieur	Alain	LECOUFLE	Adjoint	X	arrivé point 3
Monsieur	Marcel	COUTURIER	C M	X	arrivé point 3
Madame	Régine	LEGRAND	C M	X	
Madame	Martine	LE MERCIER	C M		
Monsieur	Philippe	MORIN	CM	X	
Madame	Nadine	JOSSE	C M	X	arrivée point 5
Madame	Isabelle	GONNET	C M		
Monsieur	David	PITARD	C M	X	
Monsieur	Noël	PIETON	C M	X	
Madame	Amélie	FUENTES	C M		
Madame	Aurélie	ARNOLD	C M	X	
Monsieur	Nicolas	CANU	CM	X	
TOTAL				12	

Le Maire
Jean-Claude DUFOSSEY

Le secrétaire de séance
David PITARD



PROCES-VERBAL
SEANCE DU JEUDI 21 AOUT 2025

Le jeudi 21 août 2025 à 19h, le conseil municipal légalement convoqué le 13 août, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Claude DUFOSSEY, Maire

CONSEILLERS PRESENTS : D. LANGER, E. COUTURIER, M. COUTURIER, R. LEGRAND, M. LE MERCIER, I. GONNET, D. PITARD, N. PIETON, N. CANU

CONSEILLERS ABSENTS : A. LECOUFLE, P. MORIN, N. JOSSE, A. FUENTES (procuration à I. GONNET pour le préjudice commercial), A. ARNOLD

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Elise COUTURIER

Le quorum étant atteint (10/15), Monsieur Le Maire déclare la séance ouverte.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 26 juin 2025
2. Adhésion au nouveau contrat groupe assurance des risques statutaires
3. Abri bus
4. Prêt de salle pour atelier + de 60 ans Projet Educatif et Social Local Communauté de Communes
5. Demande d'indemnisation pour préjudice commercial
6. Fête de la Libération
7. Questions diverses

*Séance du 21 août 2025***1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 26 juin 2025***Db 2025-08-01*

Le procès-verbal de la séance du jeudi 26 juin 2025 est accepté tel quel à l'unanimité.

2. Adhésion au nouveau contrat groupe assurance des risques statutaires *Db 2025-08-02*

Lors d'une précédente réunion, il a été décidé de confier au Centre de Gestion la consultation du marché de l'assurance statutaire. Après une procédure négociée, c'est le courtier RELYENS SPS avec la compagnie d'assurances CNP Assurances qui a été retenu. Le contrat est souscrit en capitalisation et pour une durée de 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2026 avec possibilité de résiliation annuelle avec un préavis de 6 mois.

Pour les agents CNRACL le taux est de 6.64 % avec une franchise de 15 jours par arrêt.

Pour les agents IRCANTEC, le taux est de 1.10 % avec une franchise également de 15 jours par arrêt.

→ Le conseil municipal décide, par 10 voix pour d'adhérer au nouveau contrat groupe du Centre de Gestion qui prendra effet au 1^{er} janvier 2026.

3. Abri bus au Val Saint Martin

Suite aux remarques formulées sur l'absence de signalisations verticales et horizontales à l'abribus du Val St Martin, des courriers ont été adressés à la société d'autobus et à la Région. La réponse a été la suivante : les zébras et panneaux sont à la charge du gestionnaire de voirie. En l'occurrence, il s'agit d'une départementale (RD37), ces travaux incombent donc au Conseil Départemental. Une lettre va être adressée à son antenne locale, à savoir l'Unité Territoriale Sud Eure à Conches.

4. Prêt de salle pour atelier plus de 60 ans Projet Educatif et Social Local Communauté de Communes *Db 2025-08-04*

Dans le cadre du Projet Educatif et Social Local, la Communauté de Communes du Pays de Conches organise un cycle d'ateliers à destination des plus de 60 ans.

C'est un programme dont l'objectif est de maintenir en bonne forme physique les participants et de les inciter à rester actifs grâce à certains exercices facilement reproductibles chez soi. En parallèle, l'intervenant conseille les seniors sur les bonnes habitudes à adopter en termes de santé et de bien-être général.

Le programme commence le 2 septembre, s'étendra sur 6 mois et se déroulera le mardi matin.

La communauté de communes recherche une salle pour cet atelier.

→ Le conseil vote contre par 10 voix. Il existe déjà une association gym vitalité sur la commune et un tel atelier pourrait la mettre en péril.

5. Demande d'indemnisation pour préjudice commercial

Monsieur Le Maire donne lecture du courrier reçu en recommandé de Mme DESCHAMPS Murielle relatif au préjudice subi lors de l'évènement « Tropicalize » des 17, 18 et 19 juillet.

Des barrières ont été installées le long de son magasin ainsi qu'au parking, rendant l'accès extrêmement difficile. Elle a été contrainte de fermer son commerce les samedi et dimanche, ce qui a entraîné une perte de chiffre d'affaires d'environ 1 200 €. Elle sollicite une indemnisation à titre de réparation du préjudice subi.

*Séance du 21 août 2025*

➔ Après en avoir délibéré, le conseil décide par 9 voix pour et 2 contre, d'octroyer à titre exceptionnel, une indemnité de 200 euros au titre du préjudice subi et demande que lors des prochaines manifestations, une réunion préparatoire soit organisée avec l'ensemble des commerçants notamment pour éviter ce genre de désagréments.

6. Fête de la Libération

Vendredi 22 août le soir : concert et foodtruck. A 16 heures, installation des barrières

Samedi 23 août :

- matin 6 h Foire à tout. Seront présents : M. LE MERCIER, N. CANU, N. PIETON.
- Midi : restauration chez les commerçants de la commune
- Entre 13 et 13h30, réception des fleurs par N. CANU.
- Après-midi : course cycliste rdv 14 h, départ 14h30. Après, mettre les barrières pour le marché
- Soir : messe à 18 h. concert salle des fêtes à 18 h

Dimanche 24 août :

- Matin : rdv 6 h M. LE MERCIER, N. CANU, D. PITARD, arrivée 7 h pour la bourse des pièces
10 h préparation vin d'honneur : M. LE MERCIER, E. COUTURIER, R. LEGRAND

7. Questions diverses

Maintenance de l'harmonium : visite de M. Alain BOULAIS le 7 juillet. Bon état général. Ensemble sain. Quelques traces d'oxydation sur la visserie et la tringlerie sans conséquences sur le bon fonctionnement.

Container à verres : il s'est trouvé plein, suite au changement de prestataire. Auparavant c'était Véolia et désormais, c'est SEPUR. Le temps de la passation du service, il s'est trouvé rempli. Mais tout devrait rentrer dans l'ordre.

Campement des gens du voyage : ils sont restés 5 jours et le terrain a été laissé propre.

Ramassage des poubelles : demande de relancer la communauté de communes pour ramasser les poubelles, les 2 grands bacs et les 150 litres.

L'ordre du jour étant épuisé et l'assemblée n'ayant plus de questions, Monsieur Le Maire lève la séance à 20h22.

Le Maire

Jean-Claude DUFOSSEY

La secrétaire de séance

Elise COUTURIER



SEANCE DU JEUDI 21 AOUT 2025 A 19 H

1. Délibérations : n° ordre et objet

2025-08-01	5.2	Approbation du procès-verbal de la réunion du 26 juin 2025
2025-08-02	1.4	Adhésion au nouveau contrat groupe assurance des risques statutaires
2025-08-03	8.2	Prêt de salle pour atelier plus de 60 ans PESL Communauté Communes
2025-08-04	7.1	Demande indemnisation préjudice commercial

2. Liste des membres présents

				Présent	Pouvoir à
Monsieur	Jean-Claude	DUFOSSEY	Maire	X	
Monsieur	Dominique	LANGER	Adjoint	X	
Madame	Elise	COUTURIER	Adjointe	X	
Monsieur	Alain	LECOUFLE	Adjoint		
Monsieur	Marcel	COUTURIER	C M	X	
Madame	Régine	LEGRAND	C M	X	
Madame	Martine	LE MERCIER	C M	X	
Monsieur	Philippe	MORIN	CM		
Madame	Nadine	JOSSE	C M		
Madame	Isabelle	GONNET	C M	X	
Monsieur	David	PITARD	C M	X	
Monsieur	Noël	PIETON	C M	X	
Madame	Amélie	FUENTES	C M		I. GONNET pour point 5
Madame	Aurélie	ARNOLD	C M		
Monsieur	Nicolas	CANU	CM	X	
TOTAL				10	

Le Maire
Jean-Claude DUFOSSEY

La secrétaire de séance
Elise COUTURIER



PROCES-VERBAL
SEANCE DU JEUDI 18 SEPTEMBRE 2025

Le jeudi 18 septembre 2025 à 19h, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Claude DUFOSSEY, Maire

CONSEILLERS PRESENTS : D. LANGER, E. COUTURIER, A. LECOUFLE, M. COUTURIER, M. LE MERCIER, P. MORIN, D. PITARD (arrivé pour point 3), A. FUENTES, A. ARNOLD, N. CANU

CONSEILLERS ABSENTS : R. LEGRAND, N. JOSSE, I. GONNET, N. PIETON

SECRETAIRE DE SEANCE : N. CANU

Le quorum étant atteint (11/15), Monsieur Le Maire déclare la séance ouverte.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 21 août 2025
2. Travaux sur le réseau électrique aux Asniers et à la Ferme
3. Subvention aux associations
4. Compte-rendu de la fête de la Libération
5. Devenir du terrain au Val Saint Martin
6. Manifestations à venir
7. Remplacement à l'agence postale en période de congés
8. Questions diverses



Séance du jeudi 18 septembre 2025

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 21 août 2025

Db 2025-09-01

Le procès-verbal de la séance du jeudi 21 août 2025 est accepté tel quel à l'unanimité.

2. Travaux sur le réseau électrique aux Asniers et à la Ferme

Db 2025-09-02

Il s'agit de remplacer des fils nus par des fils torsadés.

Aux Asniers, pour le renforcement du réseau de distribution électrique, la part communale estimée par le Syndicat d'Electricité (SIEGE) s'élève à 700 € pour 12 000 € ttc de travaux et à 625 € pour les travaux télécom de 1 500 € le cas échéant. (+441 € par rapport aux estimations du reste à charge en 2023 pour 2024)

Au hameau de la Ferme, l'estimation des travaux prévus pour 2026 s'élève respectivement à 16 000 € ttc pour le renforcement du réseau électrique, avec un reste à charge pour la commune de 933 € et à 1 500 € ttc pour des travaux télécom avec un reste à charge communal de 625 €. (+142 € d'estimations de reste à charge par rapport à celles de 2023).

3. Subventions aux associations

Db 2025-09-03

Vu la somme de 3 600 € inscrite et disponible au budget primitif 2025 à l'article 6574

Vu les propositions d'attributions de subventions de M. LECOUFLE, adjoint en charge des associations,

Arrivée de D. PITARD

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer les subventions communales 2025 comme suit :

Amicale des donneurs de sang	50 €
Amis des Monuments et Sites de l'Eure	50 €
Anciens Combattants du Fidelaire	250 €
Association des parents d'élèves (Conches en Ouche)	80 €
Centre incendie et secours de la Neuve Lyre	100 €
Club Canin	150 €
Club de la Gaïeté du Fidelaire	250 €
Comice Agricole (Conches en Ouche)	50 €
Addict'Eure Ouest	50 €
Entente Amicale Union	50 €
Floralies	60 €
Gym Vitalité	1 100 €
l'ARPA	50 €
Sauvegarde de l'art Français	50 €
Société de chasse du Fidelaire	160 €
Sur les Pas de Bourvil	100 €
Tennis de table	1 000 €
TOTAL	3 600 €



Séance du jeudi 18 septembre 2025

4. Compte-rendu de la fête de la Libération

Course cycliste : Marcel COUTURIER rend compte de la course cycliste : 90 coureurs. Un accident qui s'est soldé par un doigt cassé. Sinon les coureurs étaient très satisfaits et ont apprécié que l'arrivée soit déplacée pour des raisons de sécurité. Les signaleurs ont été vivement remerciés. M. COUTURIER souligne la compréhension des musiciens et des exposants, présents durant la course.

Commémoration et inauguration de la place : M. COUTURIER poursuit en remerciant Mme Valérie LEFAY pour les photos et les jeunes pompiers présents. M. Le Maire enchaîne en évoquant le très beau lâcher de pigeons et la belle inauguration de la place A. RECOURS en présence de Madame RECOURS, très sensible à cette attention.

Brocante et exposition de véhicules : la parole est donnée à Nicolas CANU. Celui-ci pointe la réussite de cette fête tout en déplorant le manque d'aide, le matin pour l'installation des exposants et des barrières dont le nombre est insuffisant d'après lui. Très grande fréquentation le dimanche.

Tours de calèche : M. Le Maire indique que cette attraction offerte par la mairie, a eu un succès fou et de ce fait, le parcours a dû être raccourci pour passer un maximum de gens.

Concert : le groupe qui a joué est composé de jeunes musiciens des alentours. Cela s'est bien passé et la salle des fêtes a été rendue propre.

Bilan financier : dépenses : 2603.85 € (repas, fleurs, manèges, plaques voitures), recettes 800 € (dons entreprises pour plaques). Coût : environ 1 800 €.

5. Devenir du terrain au Val St Martin

Après les différentes formalités réalisées pour l'acquisition de ce bien sans maître d'une surface totale de 1238 m², l'acte incorporant ces 3 terrains dans le domaine de la commune, a été publié et enregistré par le Service de Publicité Foncière de la direction générale des finances publiques à Evreux en date du 8 juillet 2025.

M. Le Maire explique que l'accès au terrain va être dégagé et la commission ad hoc sera invitée à se rendre sur place afin de constater ou non la présence de ruines de maison.

Au vu de cela, le service instructeur de l'urbanisme à Conches sera interrogé sur la possibilité d'édifier ou non une habitation à partir des murs existants. Ainsi, il sera possible de déterminer un prix en cas de vente.

6. Manifestations à venir

Dimanche 5 octobre : Animations par l'ARPA de Conches : de 10 à 17h30 Exposition de sculptures à l'église avec conte médiéval accompagné à la harpe par Hélène LARBAIGHT. De 14 à 16 h, après-midi musical et poétique à la salle des fêtes.

Samedi 1^{er} et dimanche 2 novembre : Salon du bien-être à la salle des fêtes

Dimanche 9 novembre : Salon des Arts (peinture et sculpture)

Mardi 11 novembre : commémoration

Dimanche 16 novembre : marche de la gym pour le téléthon ?

Samedi 29 novembre : Exposition d'oiseaux exotiques

Dimanche 30 novembre : marché de Noël



Séance du jeudi 18 septembre 2025

Vendredi 5 et samedi 6 décembre : Téléthon

Samedi 6 décembre : Goûter des Aînés

Samedi 13 et dimanche 14 décembre : exposition de pigeons

7. Remplacement à l'agence postale en période de congés

Durant les congés de Mme TREVIEN, en place à l'agence postale, les utilisateurs demandent que le service reste ouvert. Mme BARIOU serait intéressée.

Le conseil municipal accepte que l'agence postale reste ouverte en cas de congés et émet un avis favorable pour le remplacement par Madame BARIOU.

8. Questions diverses

Gratuité salle des fêtes : à l'occasion des 80 ans de M. COUTURIER, la location de la salle lui a été offerte vu les nombreux services rendus pour la commune.

Dégât rue du stade : un gros tuyau qui devait servir de drain vers la mare mais inutilisé désormais a été soulevé malencontreusement par un engin agricole et a dégradé la route. Le service voirie de la communauté de communes a procédé à la réparation.

Défense extérieure contre l'incendie : l'installation des 12 hydrants est terminée et la totalité des subventions a été versée. Par ailleurs, des panneaux indicateurs ont été commandés auprès de M. William TERRY.

Chemins : certains chemins ont besoin d'être élagués (chemin de Rouen, au Reculet, rue de la Ferme). Il va être demandé à une entreprise d'intervenir et ce sera l'occasion de faire procéder au débroussaillage de l'accès au terrain appréhendé récemment par la commune rue du Val St Martin. Une réunion de la commission sera à prévoir.

Columbarium : un nouveau module vient d'être installé sur l'existant. Il y a un léger décalage de ton avec l'actuel, dont les teintes ont dû passer.

Téléthon : les tombolas organisées au salon des arts et au marché de Noël alimenteront le don qui sera fait. M. Le Maire fait savoir qu'il faudrait des lots.

Voiture : M. LANGER explique que le contrôle technique arrive à échéance le 5 octobre. Le véhicule est trop vieux et ne sera pas validé. La somme budgétisée est de 10 000 €. Idéalement, il faudrait un utilitaire avec 3 places devant. Suite aux différentes recherches effectuées, 2 occasions semblent intéressantes et sur conseil de N. JOSSE, contact a été pris avec Peugeot/Citroën de Conches pour faire part de notre recherche.

Interventions :

A. ARNOLD explique qu'elle a voulu changer d'opérateur pour passer de Free à Bouygues et il lui a été répondu que la commune était gelée et qu'elle ne pouvait pas changer. Aucune information à ce sujet à donner. Voir à se renseigner.

*Séance du jeudi 18 septembre 2025*

A. LECOUFLE rappelle le projet de préau, évoqué lors du repas des aînés, entre le dortoir de la maternelle et la salle des associations. Voir avec la commission bâtiments.

N. CANU demande à qui est le terrain en friche derrière la poche installée grande rue. Il appartient à la commune suite au don par M. ARDOISE et il est prévu d'en faire un refuge Ligue Protectrice des Oiseaux. La commune va le faire entretenir.

M. LE MERCIER signale la présence d'une haie de thuyas gênante au carrefour rue du Bourjojo et rue de la Bruyère. D'autres haies posent aussi problème (ancienne scierie mais c'est une départementale donc de la responsabilité de l'agence routière et chemin des Demoiselles. Un message va être rediffusé sur les réseaux pour insister une nouvelle fois sur la taille des haies et des courriers vont être adressés aux propriétaires.

M. COUTURIER souligne le beau fleurissement des jardinières du pigeonnier. Il informe l'assemblée d'un projet d'une nouvelle boucle de chemin de randonnée avec la communauté de communes et finit en signalant l'installation du fléchage de la véloroute Cyclo'pomme Conches / Manneville La Raoult.

L'ordre du jour étant épuisé et l'assemblée n'ayant plus de questions, Monsieur Le Maire lève la séance à 20h28.

Le Maire
Jean-Claude DUFOSSEY

Le secrétaire de séance
Nicolas CANU



SEANCE DU JEUDI 18 SEPTEMBRE 2025 A 19 H

1. Délibérations : n° ordre et objet

2025-09-01	5.2	Approbation du procès-verbal de la réunion du 21 août 2025
2025-09-02	7.8	Travaux sur le réseau électrique aux Asniers et à la Ferme
2025-09-03	7.5	Subvention aux associations
2025-09-04	3.2	Devenir du terrain au Val St Martin
2025-09-05	4.2	Remplacement à l'agence postale en période de congés

2. Liste des membres présents

				Présent	Pouvoir à
Monsieur	Jean-Claude	DUFOSSEY	Maire	X	
Monsieur	Dominique	LANGER	Adjoint	X	
Madame	Elise	COUTURIER	Adjointe	X	
Monsieur	Alain	LECOUFLE	Adjoint	X	
Monsieur	Marcel	COUTURIER	C M	X	
Madame	Régine	LEGRAND	C M		
Madame	Martine	LE MERCIER	C M	X	
Monsieur	Philippe	MORIN	CM	X	
Madame	Nadine	JOSSE	C M		
Madame	Isabelle	GONNET	C M		
Monsieur	David	PITARD	C M	X	
Monsieur	Noël	PIETON	C M		
Madame	Amélie	FUENTES	C M	X	
Madame	Aurélie	ARNOLD	C M	X	
Monsieur	Nicolas	CANU	CM	X	
TOTAL				11	

Le Maire
Jean-Claude DUFOSSEY

Le secrétaire de séance
Nicolas CANU



PROCES-VERBAL
SEANCE DU JEUDI 16 OCTOBRE 2025

Le jeudi 16 octobre 2025 à 19h, le conseil municipal légalement convoqué le 10 octobre, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Claude DUFOSSEY, Maire.

CONSEILLERS PRESENTS : D. LANGER, E. COUTURIER, A. LECOUFLE, M. COUTURIER, M. LE MERCIER, P. MORIN, N. JOSSE, D. PITARD, N. PIETON, A. ARNOLD, N. CANU.

CONSEILLERS ABSENTS : R. LEGRAND, I. GONNET, A. FUENTES,

SECRETAIRE DE SEANCE : P. MORIN

Le quorum étant atteint (12/15), Monsieur Le Maire déclare la séance ouverte.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 18 septembre 2025
2. Modification des statuts de la communauté de communes : retrait de la compétence « petite enfance »
3. Renouvellement de la Convention Territoriale Globale
4. Organisation du goûter des Aînés
5. Organisation des manifestations à venir
6. Questions diverses

*Séance du jeudi 16 octobre 2025***1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 18 septembre 2025***Db 2025-10-01*

Le procès-verbal de la séance du 18 septembre est accepté tel quel à l'unanimité.

2. Modification des statuts de la communauté de communes : retrait de la compétence « petite enfance »*Db 2025-10-02*

Suite à diverses évolutions réglementaires concernant en particulier le Service Public de la Petite Enfance, la Communauté de Communes du Pays de Conches a procédé à une nouvelle définition de l'intérêt communautaire pour la compétence « Action Sociale » définie dans les statuts, en vertu des dispositions de l'article L5214-16 du Code Général des Collectivités Territoriales. Il en découle une nécessité de procéder à une modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Conches.

Vu le code des Collectivités Territoriales, et notamment son article L5211-17

Vu l'arrêté Préfectoral en date du 31 décembre 1992, modifié portant création de la Communauté de Communes du Pays de Conches

Vu l'arrêté Préfectoral n° DCL/BCLI/2024-28, en date du 28 août 2024 portant modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Conches

Vu la délibération n° C15-9-2025/02 du Conseil Communautaire, en date du 15 Septembre 2025, acceptant le retrait de la compétence « Petite Enfance » mentionnée à l'article 3-2 des statuts et adoptant la redéfinition de cette compétence « enfance -jeunesse ».

Considérant la nécessité de modifier les statuts, suite à la nouvelle définition de l'intérêt communautaire pour la compétence « action sociale ».

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **acceptent à l'unanimité**, le retrait de la compétence « petite enfance » mentionnée à l'article 3-2 des statuts et adoptent la redéfinition de la compétence « enfance -jeunesse » de la manière suivante :

- Dans les statuts de la Communauté de Communes du Pays de Conches
 - Article 3-2. Enfance -Jeunesse
 - Article 3-2-1 Action éducative
 - Agents d'écoles maternelles
 - Équipements informatiques et numériques des écoles élémentaires
 - Promotion de la lecture pour les enfants entrant en 6^{ème}
 - Initiation à la natation et transport vers la piscine de Conches des élèves des écoles primaires du territoire.
 - Article 3-2-2 Politique de formation et d'accès à l'emploi des jeunes
 - Article 3-2-3 Subvention ou participation aux accueils de loisirs d'été, sans hébergement

*Séance du jeudi 16 octobre 2025***3. Renouvellement de la Convention Territoriale Globale****Db 2025-10-03**

Signée en 2022 suite à l'expiration du Contrat Enfance Jeunesse, la Convention Territoriale Globale (CTG) prévoyait de nouvelles modalités de partenariat entre la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et les Collectivités gestionnaires d'activités ou porteuses d'actions en direction des enfants et des jeunes. Afin de s'intégrer dans le cadre de ce nouveau dispositif, la Communauté de Communes du Pays de Conches avait donc signé avec la CAF cette convention qui définit, dans leur globalité, les conditions de partenariat et de portage des actions. Il convenait de décliner ces actions à l'échelle des Communes et/ou SIVOS en fonction des compétences dévolues à chaque collectivité et des modes de gestion de ces actions. La CAF de l'Eure avait fourni alors des simulations sur les nouvelles modalités de financement et sur le montant des bonus territoire auquel chaque entité gestionnaire peut prétendre dans ce nouveau cadre.

La CTG étant arrivée à échéance le 31 décembre 2024, celle-ci doit être renouvelée en 2025 et sera, par ailleurs, élargie à de nouveaux signataires (Conseil départemental, Mutualité Sociale Agricole, Agence Régionale de Santé, CARSAT, SDJES). La CTG maintient les mêmes modalités de financement et poursuit notamment les objectifs suivants :

- > En matière de réponse aux besoins d'accueil diversifiés des jeunes enfants et de leurs familles dans le cadre du service public de la petite enfance ;
- > En matière de réduction des inégalités d'accès des enfants et adolescents aux activités péri et extrascolaires
- > En matière de soutien à l'autonomie et à l'accès aux droits des adolescents et des jeunes adultes ;
- > En matière de soutien des parents, en couple, seuls ou séparés, dans l'exercice de leur parentalité, de la naissance à l'adolescence ;
- > En matière de coopération avec les partenaires locaux ;

Après avoir entendu le présent exposé, **le Conseil Municipal décide à l'unanimité**

👉 **D'Autoriser** le Maire ou en son absence, M. LECOUFLE, adjoint au Maire, à signer la nouvelle Convention Territoriale Globale et tous les documents qui en découlent.

4. Organisation du goûter des Aînés

Samedi 6 décembre à 15h15. Rendez-vous samedi matin à 10h30. Les boissons seront prises à l'épicerie. Seront présents pour la préparation : A. ARNOLD, D. PITARD, P. MORIN, N. JOSSE, N. PIETON, M.P. PLANTAIN, M. COUTURIER.

Environ 8 membres du conseil assistant au goûter. Un loto sera organisé comme d'habitude. M. Le Maire se charge de commander les gâteaux, les boissons, etc...

Le même jour, passera au Fidelaire, la virade du téléthon et se déroulera également la marche de la gymnastique volontaire.

5. Organisation des manifestations à venir

🇫🇷 Week-end du 1^{er} et 2 novembre : salon du bien-être organisé par Mme LESCURE

🇫🇷 Dimanche 9 novembre : salon des Arts de 10 à 18 h à la salle polyvalente. Peintures et sculptures. Environ une vingtaine d'artistes seront présents et s'installeront le samedi. Des grilles sont à récupérer à la mairie de Sébécourt. Le vernissage a lieu à 11 h. Une tombola sera organisée au profit du téléthon. La décoration sera assurée par les artistes. De l'aide est demandée pour le rangement du dimanche soir.

*Séance du jeudi 16 octobre 2025*

- 🚩 Cérémonie du 11 novembre : prévenir les anciens combattants du problème d'accès à la salle. Au sujet de la salle, le rideau de la scène est très abîmé. Il faut envisager de le changer.
- 🚩 Dimanche 30 novembre : marché de Noël. La salle est finalement libre la veille. L'aménagement pourra donc avoir lieu la veille.

6. Questions diverses

- Poésie et exposition à l'église : Manifestation de qualité. Très belle journée.
- Commission cimetière : accord donné pour replanter un magnolia
- Commission des chemins : étude d'un tracé d'un nouveau parcours permettant de se greffer au circuit de randonnée existant balisé jaune et bleu sur la Ferrière sur Risle. Pour le broyage des bordures du chemin de Rouen, une seule entreprise a répondu : domaine de Lierru : 200 € ht de l'heure. Pour la propriété récente de la commune située au Val Saint Martin, il sera également fait appel à cette entreprise.
- Bilan parlementaire de M. MAUREY : tenue à disposition en mairie.
- Travaux sur canalisations d'eau : à Frémontel et à la Noëtte, les analyses d'eau montrent la présence de chlorure de vinyle (CVM) due à des canalisations en plastique des années 80 dans ce secteur. Ces canalisations vont être remplacées.
- Questions de l'assemblée :
 - P. MORIN : réunion du syndicat d'électricité le 13 novembre
 - N. CANU : sollicité par le calendrier des brocantes, date de la fête communale en 2026 si maintien de la brocante aux pièces de véhicules. Fixée le les 22 et 23 août 2026.
 - M. COUTURIER : le prunus planté près de l'ancienne gare est mort. Un nouvel arbre va être acheté par J.C. DUFOSSEY et M. COUTURIER.
 - D. LANGER : toujours le même problème avec le container à verres. Le marché est passé désormais avec la société SEPUR dont le camion est tombé en panne. Devrait donc être réglé rapidement. Par ailleurs, la communauté de communes a prévu de nouveaux containers adaptés également aux personnes à mobilité réduite. Ils devraient être livrés en janvier. Un véhicule utilitaire vient d'être acheté sur Brionne : mercédès CITAN pour 9990 €, 11 ans. Des autocollants du Fidelaire seront posés dessus. Le garage reprendra le véhicule de la commune.
 - J.C. DUFOSSEY : informe l'assemblée de la présence de stagiaires au sein de la mairie. Une personne est en stage dans le cadre de la formation de secrétaire de mairie du centre départemental de gestion de l'Eure. Une autre dame va arriver en stage pour deux semaines dans le cadre d'une reconversion dans les espaces verts. L'agent contractuel actuel terminera le 21 octobre.

L'ordre du jour étant épuisé et l'assemblée n'ayant plus de questions, Monsieur Le Maire lève la séance à 20h02.

Le Maire
Jean-Claude DUFOSSEY

Le secrétaire de séance
Philippe MORIN



SEANCE DU JEUDI 16 OCTOBRE 2025 A 19 H

1. Délibérations : n° ordre et objet

- 2025-10-01 5.2 Approbation du procès-verbal de la réunion du 18 septembre 2025
2025-10-02 5.7 Modification des statuts de la communauté de communes :
retrait de la compétence "petite enfance".
2025-10-03 8.2 Renouvellement de la Convention Territoriale Globale

2. Liste des membres présents

				Présent	Pouvoir à
Monsieur	Jean-Claude	DUFOSSEY	Maire	X	
Monsieur	Dominique	LANGER	Adjoint	X	
Madame	Elise	COUTURIER	Adjointe	X	
Monsieur	Alain	LECOUFLE	Adjoint	X	
Monsieur	Marcel	COUTURIER	C M	X	
Madame	Régine	LEGRAND	C M		
Madame	Martine	LE MERCIER	C M	X	
Monsieur	Philippe	MORIN	CM	X	
Madame	Nadine	JOSSE	C M	X	
Madame	Isabelle	GONNET	C M		
Monsieur	David	PITARD	C M	X	
Monsieur	Noël	PIETON	C M	X	
Madame	Amélie	FUENTES	C M		
Madame	Aurélie	ARNOLD	C M	X	
Monsieur	Nicolas	CANU	CM	X	
TOTAL				12	

Le Maire
Jean-Claude DUFOSSEY

Le secrétaire de séance
Philippe MORIN



PROCES-VERBAL
SEANCE DU JEUDI 20 NOVEMBRE 2025

Le jeudi 20 novembre 2025 à 19h, le conseil municipal légalement convoqué le 14 novembre, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Claude DUFOSSEY, Maire.

CONSEILLERS PRESENTS : D. LANGER, E. COUTURIER, A. LECOUFLE, M. COUTURIER, R. LEGRAND, M. LE MERCIER, P. MORIN, N. JOSSE, I. GONNET, N. PIETON, A. FUENTES, A. ARNOLD

CONSEILLERS ABSENTS : D. PITARD (procuration à E. COUTURIER), N. CANU

SECRETAIRE DE SEANCE : E.COUTURIER

Le quorum étant atteint (13/15), Monsieur Le Maire déclare la séance ouverte.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 16 octobre 2025
2. Demande d'achat de chemins ruraux
3. Demande d'aide financière pour séjour sportif
4. Rideau de scène de la salle des fêtes
5. Devis panneau d'agglomération entrée et sortie RD37 et RD23
6. Devis pour le city stade
7. Organisation du Marché de Noël
8. Organisation du goûter des Aînés
9. Passage de la virade du Téléthon
10. Questions diverses

*Séance du jeudi 20 novembre 2025***1. Approbation du procès-verbal de la réunion du jeudi 16 octobre 2025***Db 2025-11-01*

Le procès-verbal de la séance du 16 octobre est accepté tel quel à l'unanimité.

2. Demande d'achat de chemins ruraux*Db 2025-11-02*

Monsieur Le Maire fait part de la demande écrite de Monsieur Olivier COURTOIS, propriétaire d'une forêt de 223 hectares au Haut Bréau, relative à l'achat de 2 chemins ruraux traversant son bois.

Les chemins en question sont le CR 54 dit « ligne de la Balivière » et le second le CR 17 dit « du Chêne Picot ». Le premier relie le chemin dit de Rouen et la rue dit du Haut Bréau et le second, relie le chemin dit de Rouen à la route départementale 56 (axe la Vieille-Lyre/ La Ferrière-sur-Risle).

- ➔ M. Le Maire propose un rendez-vous sur place avec les membres de la commission chemins, le propriétaire de la forêt ou le gestionnaire.
- ➔ Le conseil est d'accord.

3. Demande d'aide financière pour un stage sportif*Db 2025-11-03*

Par mail du 10 novembre, un professeur d'EPS du Lycée Porte de Normandie de Verneuil-sur-Avre a fait savoir qu'il organisait un séjour sportif en Lozère pour des élèves de seconde et première.

Pour informer les familles, il souhaite savoir si la commune accorde des aides financières pour ce genre de voyages.

Il lui a été demandé combien d'élèves de la commune étaient concernés mais le mail n'a pas eu de réponse. Par ailleurs, A. LECOUFLE fait remarquer que pour d'autres voyages (New York, dernièrement), aucune n'avait été attribuée et qu'il serait incohérent d'en attribuer une pour cette demande.

- ➔ Aucune suite n'est donc donnée.

4. Rideau de scène

Le rideau actuel date de 2005 et présente des signes d'usure. A l'époque, il avait coûté 1 500 €. E. COUTURIER a fait des recherches de devis. Pour un confectionné en velours avec le bas plombé, la somme est d'environ 1700 €. Un groupe de travail est créé comprenant E. COUTURIER, A. ARNOLD, I. GONNET, M. LE MERCIER, N. JOSSE, R. LEGRAND, A. FUENTES et P. MORIN pour étudier cet équipement. Reste à fixer une date de réunion.

5. Devis panneau entrée et sortie agglomération

Un panneau d'entrée et un de sortie d'agglomération sont à changer car dégradés ou disparus. E. COUTURIER a fait des recherches de devis. Pour l'acquisition de panneau EB10 (entrée), EB 20 (sortie) ainsi que les fixations, le montant de celui-ci s'élève à environ 638 € TTC. Le conseil municipal est d'accord mais suggère de demander d'autres offres pour comparer les prix.

*Séance du jeudi 20 novembre 2025***6. Devis pour le city stade**

Suite au contrôle des jeux par Sagalab, deux panneaux de basket sont à changer. Agorespace a fait un devis s'élevant à 1010 € HT. Les panneaux sont garantis 5 ans et ceux à changer, sont en place depuis 8 ans.

→ Le conseil municipal accepte le devis.

7. Organisation du Marché de Noël

Le dimanche 30 novembre se tiendra le Marché de Noël. Pour l'occasion, le montage du barnum se fera le 28 novembre à partir de 16 heures. Mickaël sera aidé de A. FUENTES, M. COUTURIER, A. LECOUFLE, N. PIETON et Ph. MORIN. Le samedi 29 novembre M. LE MERCIER, N. PIETON, A. FUENTES, E. COUTURIER, A. ARNOLD et A. LECOUFLE installeront les tables. Le démontage sera fait le dimanche soir par E. COUTURIER, M. COUTURIER, Ph. MORIN, M.P. PLANTAIN et N. PIETON.

8. Organisation du Goûter des Aînés

Le 6 décembre à 10h30, les tables seront installées par N. JOSSE, M.P. PLANTIN, R. LEGRAND, M. COUTURIER, Ph. MORIN, I. GONNET et A. LECOUFLE. Les boissons seront à prendre le matin. L'après-midi, le rendez-vous est donné aux élus à 14h45. Y seront N. PIETON, E. COUTURIER, A. FUENTES, A. LECOUFLE et J.C. DUFOSSEY. Au même moment, la Virade du TELETHON, fera une halte dans la cour de l'école où Monsieur le Maire donnera le chèque de 320 € (tombola du salon des Arts). Ce même jour, des fonds seront aussi versés par le club de gym qui organise une marche au profit du TELETHON (inscription 5 €).

9. Questions diverses

Ph. MORIN : Lors de la réunion cantonale du siège, deux programmes sont retenus pour la programmation 2026 : Les Asniers et La Ferme. La fin des fils nus est prévue pour 2035. La part à charge des communes est de 7% du montant HT des travaux. La fibre devra être installée partout pour 2029 maximum. Ce sera la fin de l'ADSL.

N. PIETON : Coupe de la haie de Mme BARTHET ? Les travaux ont été faits par Ets GIBEAUX et sont réglés par Mme BARTHET. A. LECOUFLE signale un problème de haie débordante de l'ancienne propriété de l'Abbé Lapouge.

M. LE MERCIER : Les thuyas de la propriété située au 11 rue du Bourjojo, ne sont toujours pas coupés.

M. COUTURIER : constate le très beau travail des deux stagiaires sur les parterres et l'élagage des arbres.

- Concernant le circuit de randonnée, les échanges de chemins ont bien été signés chez le notaire et il est donc possible de mettre en place un tracé. A l'occasion d'un rendez-vous en mairie, M. PELE, régisseur du domaine de Lierru, a appelé l'attention sur le fait que le chemin menant au bénitier était public mais qu'après, il ne l'était plus et qu'il ne devait pas être emprunté au-delà.



Séance du jeudi 20 novembre 2025

- Les pigeons du colombier scolaire seront mis à l'exposition de Rugles.
En ce qui concerne l'exposition au Fidelaire en décembre, vu la grippe aviaire, une demande a été envoyée à la Préfecture mais elle est sans réponse pour le moment. L'annulation est envisagée si aucun retour en fin de semaine.
- Rapport sur le conseil d'école : aucun problème soulevé pour l'école du Fidelaire. Il a été relevé le très bon travail effectué à la maternelle par l'agent communal lors du déplacement des patères. Au niveau, activités maintien de la course ELA et sortie vélo. M. COUTURIER souligne la bonne ambiance entre les professeurs.

Jean-Claude DUFOSSEY : les pompiers sont passé pour un relevé visuel des hydrants.

- Les travaux du réseau électrique à Ste Anne sont achevés.
- Le traçage des places réservées aux personnes handicapées a commencé mais il est rendu compliqué avec la pluie. Il est demandé de signaler les endroits où le marquage serait absent ou oublié. Le carrefour de la RD23 et la rue de Frémontel est indiqué.
- Broyage en cours des branches de tilleuls avec le broyeur de la communauté de communes
- Projet de préau entre la maternelle et la salle A et M. TOUZARD : les professeurs n'y sont pas trop favorables car ils ont peur que les enfants se cachent dans des recoins. L'agent communal va étudier la faisabilité du projet. Et la question sera revue ultérieurement.

L'ordre du jour étant épuisé et l'assemblée n'ayant plus de questions, Monsieur Le Maire lève la séance à 20h28.

Le Maire
Jean-Claude DUFOSSEY

La secrétaire de séance
Elise COUTURIER



Feuillet de clôture

SEANCE DU JEUDI 20 NOVEMBRE 2025 A 19 H

1. Délibérations : n° ordre et objet

2025-10-01	5.2	Approbation du procès-verbal de la réunion du 16 octobre 2025
2025-10-02	3.2	Demande d'achat de chemins ruraux
2025-10-03	7.5	Demande d'aide financière pour séjour sportif
2025-10-04	1.4	Rideau de scène salle des fêtes
2025-10-05	1.4	Devis panneau d'agglomération
2025-10-06	1.4	Devis city stade

2. Liste des membres présents

				Présent	Pouvoir à
Monsieur	Jean-Claude	DUFOSSEY	Maire	X	
Monsieur	Dominique	LANGER	Adjoint	X	
Madame	Elise	COUTURIER	Adjointe	X	
Monsieur	Alain	LECOUFLE	Adjoint	X	
Monsieur	Marcel	COUTURIER	C M	X	
Madame	Régine	LEGRAND	C M	X	
Madame	Martine	LE MERCIER	C M	X	
Monsieur	Philippe	MORIN	CM	X	
Madame	Nadine	JOSSE	C M	X	
Madame	Isabelle	GONNET	C M	X	
Monsieur	David	PITARD	C M		E. COUTURIER
Monsieur	Noël	PIETON	C M	X	
Madame	Amélie	FUENTES	C M	X	
Madame	Aurélie	ARNOLD	C M	X	
Monsieur	Nicolas	CANU	CM		
TOTAL				13	

Le Maire
Jean-Claude DUFOSSEY

La secrétaire de séance
Elise COUTURIER